

cents la livre. Cela représenterait un bon nombre de cents pour le fret. Dans ce cas le lard fumé était-il fourni en vertu d'un contrat ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Oui.

M. CHARLTON: Je crains qu'il n'y ait pas eu un grand nombre de concurrents.

Sir JOHN A. MACDONALD: Tous ces articles, le long de la Saskatchewan, sont fournis par la compagnie de la baie d'Hudson, qui a présenté la plus basse des soumissions.

M. CHARLTON: L'avoine se vend à \$1.19 le boisseau à Fort-MacLeod, ce qui est un prix qui serait considéré comme raisonnable par les cultivateurs d'Ontario. La chose est-elle raisonnable dans les circonstances ?

Sir JOHN A. MACDONALD: C'est le prix du pays.

M. CHARLTON: La maison I. G. Baker et Cie, de Fort-Benton, a fait une fourniture de 160 paires de par-dessus de coton à \$1.75 chaque. J'ai été dans le commerce de nouveautés, et je vendais le même article à raison de 60 cents environ. Le fret doit être peu de chose sur cet article d'habillement, dont chacun pèse de 1½ lbs. à 2 lbs. Il semble difficile d'expliquer cette élévation de prix. Un item prouve l'humanité du gouvernement, et c'est avec un plaisir considérable que je m'y arrête. Je vois que le 13 février 1881, il est demandé par J. J. Clarke, à Fort-MacLeod, une somme de \$10 pour fournir un cercueil pour Little Drum, ses parents étant trop pauvres pour fournir une couverture pour l'envelopper. N'aurait-il pas été meilleur marché de fournir une couverture ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Nous voulons introduire dans le pays les coutumes de la civilisation.

M. CHARLTON: Je doute qu'il soit opportun d'aller à l'encontre des traditions et des coutumes des sauvages dans des affaires de cette nature. On doit leur permettre d'enterrer leurs morts d'après les coutumes qu'ils ont suivies jusqu'ici, principalement lorsqu'il y a en jeu une question de bon marché.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je constate que vous avez, ce soir, la fièvre du cercueil.

M. CHARLTON: Je connais parfaitement les importantes fonctions que le calumet de la paix remplit parmi les sauvages. Je vois figurer sous l'entête de secours aux sauvages malades et misérables, cinq grosses de pipes de racine de bruyère, fournies par J. J. Roos, d'Ottawa. N'aurait-on pas pu leur fournir des pipes de terre ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Je suppose que ces pipes étaient destinées aux chefs.

M. FLEMING: Les sommes considérables affectées aux sauvages donnent matière à beaucoup de réflexions. La politique du gouvernement canadien, envers les sauvages qui sont sous ses soins, a toujours été empreinte de la plus grande humanité. Il s'est efforcé de mettre cette politique en pratique, en établissant les sauvages sur les réserves et en les instruisant à la vie civilisée. Cette politique, qui était excellente, a été encore perfectionnée par le gouvernement, qui a nommé un nombre considérable d'instructeurs agricoles, distribués dans les différentes réserves du Nord-Ouest. Le résultat est quelque chose de surprenant, s'il faut en juger par les rapports du surintendant des sauvages. En consultant les rapports, je constate que l'exécution de cette excellente politique, que j'engage le gouvernement à continuer de mettre en pratique, a été confiée à des gens qui n'ont pas su remplir ses intentions.

Les sauvages ont été amenés à croire que s'ils abandonnaient leur vie nomade pour se fixer sur les réserves à cultiver la terre, ils trouveraient la paix, le bonheur et la prospérité. Quelques-uns d'entre eux ont été amenés par ces promesses à tenter de s'établir sur les réserves, mais ces tentatives n'ont pas abouti au résultat que l'on en espérait,

et cet insuccès n'est pas dû au caractère des sauvages autant, je crois, qu'à celui des instructeurs, et à la manière imparfaite dont la politique du gouvernement a été mise en pratique.

Lorsque les sauvages se sont établis de la sorte, on leur a promis des instruments aratoires, des semences, du grain, du bétail, etc., mais grand nombre des instructeurs, qui leur ont été envoyés étaient aussi incapables de conduire l'exploitation d'une ferme que les sauvages eux-mêmes, qu'ils devaient diriger. Je constate que beaucoup d'entre eux ont été destitués par le gouvernement.

Je ne sais pour quelle raison, mais je félicite le gouvernement de s'être débarrassé d'employés incapables. Mais ce n'est pas tout, grand nombre de ceux qui étaient préposés à la distribution aux sauvages des instruments aratoires et autres articles, en vertu des traités, ont presque entièrement failli aux obligations de leur charge. Je trouve le témoignage de M. McCall, à la page 131 du rapport; en parlant de la manière dont on avait rempli les promesses faites à la bande des Petites Fourches, il s'exprime ainsi :

Missinawaypennese, un des conseillers, dit qu'ils sont presque entièrement dépourvus d'instruments aratoires pour cultiver leurs jardins. Leur charrue et leur herse sont brisées, et ils sont incapables de les réparer. Cette bande se compose de dix-sept familles, et ils sont tous censés cultiver la terre, vu qu'une hache, une faux, une bêche et deux hoes ne sont données qu'à ceux-là, aux termes du traité, et en consultant les registres du bureau, je trouve qu'ils ont reçu 30 haches, 32 hoes, 2 charrues, 1 herse, 15 faux, 12 bêches, etc.; ils ont donc encore droit de recevoir 2 hoes, 1 herse, 2 faux et 5 bêches. Je remarque de plus, dans le même registre, que presque toutes les bandes de cette agence ont reçu plus de haches qu'elles n'ont droit d'en avoir d'après le traité, et que deux ou trois bandes seulement ont reçu leur complément de hoes, de bêches et de faux, nonobstant les représentations contraires faites au département aussi bien qu'aux sauvages à ce sujet.

A la page 134 du même rapport, il dit en parlant des sauvages de l'agence de M. McPherson :

L'agent m'informa que bien que des pommes de terre n'aient pas été demandées cette année, parce que les sauvages, à peu d'exceptions près, en avaient en abondance pour la semence, 175 boisseaux avaient cependant été expédiés de Winnipeg à cette agence le 27 mai; mais avant que les sauvages eussent été avertis de cet envoi, ils avaient presque tous fini leurs semences; donc, 81½ boisseaux seulement ont été pris par eux; 49 boisseaux ont été prêtés à d'autres qui devront les remettre cet automne; 27½ boisseaux ont été vendus au Portage-du-Rat pour \$1 le boisseau; 5 boisseaux ont été donnés à l'affréteur pour les porter au marché et 12 boisseaux ont pourri.

Maintenant, si nous payons des prix aussi élevés pour la distribution de ces produits dans le Nord-Ouest, il est important qu'ils ne soient pas transportés à grands frais de Winnipeg, ainsi que l'on en a eu des exemples, dans des localités où ils sont inutiles. A la page 142, le même employé dit en parlant de la bande Beren :

Il y a deux ans 100 hoes de jardins ont été expédiés à cette bande; mais l'agent, ne les considérant pas convenables pour cette contrée rocheuse et boisée, les laissa dans le magasin de la Baie d'Hudson, en cet endroit, jusqu'à l'été dernier, lorsque l'ordre arriva de les renvoyer à Winnipeg. Les sauvages sont mécontents de n'avoir pas reçu d'instruments aratoires cette année, surtout les pioches promises pour remplacer les hoes de jardins. Les seuls instruments livrés par les entrepreneurs à l'époque des paiements étaient six fourches pour le foin et six faucilles que l'agent refusa de distribuer aux sauvages, parce que ces articles ne leur avaient pas été promis par le traité.

Nous voyons donc que l'on envoie aux sauvages des articles qui leur sont inutiles, et le rapport fait mention d'autres cas du même genre ou d'autres dans lesquels des objets nécessaires, qu'on s'est engagé à délivrer, ne sont pas du tout fournis, ou en partie seulement, ou bien encore trop tard pour en faire usage.

A la page 146 du rapport du même officier, je trouve le passage suivant relatif à la bande Cumberland :

Des 110 pioches à essarter qui ont été expédiées de Prince-Albert à l'agence de Grands-Rapides dans le printemps de 1881, seize furent distribuées à cette bande l'été dernier, et le reste donné aux sauvages du Pas.

John Hareus, l'un des conseillers, se plaignit de ce qu'on avait refusé de lui remettre les instruments aratoires envoyés par le département. En général ces instruments étaient arrivés tard aux différents en-